

APPENDICE A

COMMISSION CONJOINTE INTERNATIONALE

Assemblée semestrielle

Washington, D.C.

5 avril 1955

Enquête du bassin du Columbia (1944)

La Commission conjointe internationale se réunit en session publique dans ses bureaux de l'édifice de la Commission fédérale du commerce, à Washington, D.C., le 5 avril 1955, à dix heures du matin, sous la présidence de M. Jordan. Présents M. Len Jordan, le général A. G. L. McNaughton, M. Roger B. McWhorter, M. George Spence, M. Eugène W. Weber et M. J.-Lucien Dansereau.

Aussi présents:

William R. Vallance, conseil du gouvernement des États-Unis.

M. George Vest, conseil associé du gouvernement des États-Unis.

M. Ernest-A. Côté, conseil du gouvernement du Canada.

M. O. W. Dier, du ministère des Affaires extérieures du Canada.

Le brigadier général E. C. Itschner, représentant le major général B. L. Robinson, président de la section américaine de la Commission internationale d'ingénieurs du bassin du Columbia.

M. C. G. Paulsen, membre de la section américaine de la Commission internationale d'ingénieurs du bassin du Columbia.

M. J. W. Roche, du corps du génie de l'armée des États-Unis.

M. A. O. Waananen, de la division des levés géologiques du ministère de l'Intérieur des États-Unis.

M. T. M. Patterson, Président de la section canadienne de la Commission internationale d'ingénieurs du bassin du Columbia.

Le brigadier J.-P. Carrière, membre de la section canadienne de la Commission internationale d'ingénieurs du bassin du Columbia.

M. C. K. Hurst, du ministère des Affaires du Nord canadien et des Ressources nationales du Canada.

M. J. L. MacCallum, conseiller juridique de la section canadienne de la Commission conjointe internationale.

M. E. R. Peterson, conseiller technique de la section canadienne de la Commission conjointe internationale.

M. Jesse B. Ellis, secrétaire de la section américaine.

Mlle E. M. Sutherland, secrétaire de la section canadienne de la Commission conjointe internationale.

M. D. G. Chance, secrétaire adjoint de la section canadienne de la Commission conjointe internationale.